

Cap sur la participation

Rien sur nous sans nous
Nichts über uns ohne uns



Colloque du mardi 2 juin de 8h45 à 16h30 - Wolubilis (Bruxelles)

LES ACTES

Atelier B

La parole de l'enfant handicapé : favoriser leur participation dans les lieux de vie

Animateur : Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant

Rapporteur : Etienne Lefebvre, COGA

Lors de la présentation, Monsieur De Vos met l'accent sur l'importance de la Convention des Droits de l'Enfant signée à Genève (Suisse) en 1989.

Dans cette convention, deux choses sont mises en évidence :

- Le droit de participation
- Le droit à la parole

Le débat qui s'en suit, met en évidence toute une série de points significatifs, dont la difficulté de travailler avec la « différence », aussi bien chez l'enfant que chez la personne handicapée.

A propos de l'enfant handicapé :

- L'école a parfois des difficultés à se mettre au diapason des qualités et des compétences des enfants ;
- La parole de l'enfant est trop peu souvent prise en compte ;
- La parole de l'enfant est souvent dépendante de la parole de l'adulte ;
- L'espace de parole de l'enfant commence dans la famille ;
- Trop souvent encore, quand l'adulte parle, l'enfant doit se taire !

A propos de la personne handicapée au sens large :

- Donner la parole à la personne handicapée est parfois une grosse difficulté ;
- La communication n'est pas uniquement verbale/la parole (ex : gestuelle, non-verbale...) ;
- Il existe des communications différenciées (pictogrammes, méthode SESAME, COGHAMO...) ;
- Importance de respecter la compétence et la maturité de chacun ;
- L'expression de la personne handicapée dérange car elle souligne la différence ;
- Faire attention à ne pas infantiliser la personne handicapée.

Et pour conclure :

- Il faut favoriser la communication alternative (verbale et non verbale) ;
- Il existe pour certains types de handicaps, des moyens techniques qui facilitent l'expression et le développement professionnel ;
- De plus, certaines associations de parents mettent à la disposition du public concerné, des moyens techniques appropriés ;
- Développer à partir de professionnels, la technique de communication particulière ;
- Mélanger les publics différents depuis le plus jeune âge, permet de mieux « gommer » les différences et donc de rendre la communication plus facile ;
- *Et dans tous les cas, ne jamais oublier la « petite étincelle du lien » qui fait toute la richesse de la communication.*